

Conseil municipal du 6 décembre 2017

Questions diverses

Dangerosité supposée des pelouses synthétiques sur les terrains de sport

Une enquête publiée le mois dernier dans le mensuel *So Foot* révèle que plusieurs études pointent la dangerosité des pelouses synthétiques qui équipent de nombreux terrains de sport comme le stade des Arches à Louveciennes. Ce sont les granulés, issus de restes de pneus broyés qui contiendraient jusqu'à 190 substances toxiques ou cancérogènes.

Cet article s'appuie sur les recherches d'une universitaire américaine dont la chaîne américaine NBC s'était déjà fait l'écho en 2014. Cette universitaire aurait recensé d'après le magazine, 239 cas de cancer du sang chez des joueurs et joueuses ayant évolué sur ces types de terrain avec une plus forte proportion chez celles et ceux qui occupent le poste de gardien et se roulent donc plus souvent par terre.

La ministre des Sports, Laura Flessel, a récemment été interpellée par la vice-présidente du Sénat Madame Françoise Cartron par une question parlementaire parue dans le journal officiel lui demandant de prendre position « *sur cette problématique de possible grande ampleur* ».

En attendant la réponse de la ministre, la vice-présidente du Sénat suggère de sensibiliser aux risques que pourraient présenter ces revêtements artificiels. « *Il faudrait dire aux personnes qui y jouent de porter des vêtements qui couvrent tout le corps, dire aux enfants de ne pas porter ces billes noires à leur bouche, vérifier la température au sol car on sait qu'à partir d'une certaine température cela peut se révéler toxique* ». Par ailleurs, des élus d'EELV se sont prononcés en faveur d'une interdiction d'accès à ces stades.

Je souhaiterais savoir Monsieur le Maire, quelles mesures vous envisagez de prendre s'agissant de la pratique des activités sportives au stade des Arches?

Pascal Leprêtre
Conseiller municipal